

Bulletin municipal

de

PRINQUIAU

*Tous nos vœux
pour l'année
2023*

DOSSIER

**Un nouveau site internet
pour la commune**



Les élus du bureau municipal

Renseignements utiles

Mairie

2, rue de la Gagnerie - 44260 Prinquiau
Tél. 02 40 56 62 90 • Fax : 02 40 56 68 51
contact@mairie-prinquiau.fr • www.mairie-prinquiau.fr

Ouverture, pour rappel :

- lundi, mardi, mercredi : 8 h 30 à 12 h 00 / 13 h 30 à 17 h 30
- Jeudi : 8 h 30 à 12 h 00
- Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 / 13 h 30 à 17 h 30

Horaires de la poste

Lundi & Dimanche : Fermé

Mardi Jeudi et Vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00

Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 16 h 45

Samedi : 9 h 00 - 11 h 45

Tél. 02 40 56 63 23

La levée du courrier est à 15 heures en semaine
et à 11h30 le samedi.

Médiathèque Estuaire et Sillon

Commune de Prinquiau

Mardi de 15 h 30 à 18 h 30

Mercredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 18 h 30

Samedi de 10 h 00 à 12 h 30

Tél. 02 28 01 76 72

bibliotheque.prinquiau@estuaire-sillon.fr

www.mediatheques.estuaire-sillon.fr

Sommaire

VIE MUNICIPALE	P.4
DOSSIER	P.14
VIE ASSOCIATIVE	P.16
PAROLES D'ÉLUS	P.23
INFOS DIVERSES	P.24
INTERCOMMUNALITÉ	P.26
CONSEILS MUNICIPAUX	P.27
ÉTAT CIVIL	P.31
AGENDA	P.32

Directeur de la publication : M. Le Maire Jean-Pierre Blanc
Tirage : 1 600 ex.

Réalisation : IMPRIGRAPH/Le Sillon - Savenay
Imprimé sur papier recyclé 100 %, avec des encres à base végétale



Édito

Chères Prinquelaises, chers Prinquelais, comme le veut la coutume républicaine, chaque année à pareille époque, nous retrouvons ce moment agréable de passage d'une année à l'autre où il est de tradition d'échanger ses vœux. Je profite donc de cet édito pour vous présenter, en mon nom et au nom de tout le conseil municipal, mes meilleurs vœux.

Je souhaite avant tout remercier tous les bénévoles impliqués dans le tissu associatif. Ce sont des acteurs précieux et indispensables de notre collectivité. Les associations sont le cœur de notre commune. Elles méritent le soutien et l'implication de chacun d'entre nous qu'elles soient généralistes, culturelles ou sportives. C'est avec elles que se construit tout au long de l'année le lien social et que se façonnent de belles émotions partagées.

Je veux aussi exprimer mes remerciements à l'ensemble des élus du conseil municipal. Ils ne ménagent pas leurs efforts pour être au service de tous les Prinquelais. Les élus agissent sans compter leur temps avec le souci de donner le meilleur d'eux-mêmes pour leur commune, pour vous et vos enfants.

Le service public local n'a de sens que dans la proximité avec les habitants. Les agents de la commune le savent. Ils travaillent avec professionnalisme pour répondre à vos demandes, satisfaire au mieux vos attentes et faire face aux situations difficiles que vous pouvez parfois rencontrer. Ils mettent leur expérience à votre service. Au nom de vous tous, je tiens à exprimer mon respect et mes remerciements pour la qualité de leur travail et de leur investissement.

Les réalisations de l'année 2022 ont été nombreuses :

Réception du bâtiment suite à l'extension du pôle élémentaire le Petit Prince et mutualisation des locaux avec l'association les Marsupilamis, nouveaux équipements numériques à l'école publique, rénovation énergétique des bâtiments communaux et remplacement de l'éclairage de la salle des sports, embellissement de la commune (distingué par la remise du prix départemental « Fleurs et Paysages »), création d'un jardin citoyen dans le parc du Domaine de l'Esurays et d'un parcours d'orientation, plantations d'arbres financées par RTE en compensation des arbres coupés sur le site du terminal électrique installé sur notre commune du parc éolien en mer, curage du marais du sud, des travaux de voirie ont été réalisés de la rue du Champoulain jusqu'à la Haie de Besné. Nous avons fait l'acquisition d'un camion benne et d'une pelle à pneus.

Le site internet de la commune a fait l'objet d'une refonte en profondeur apportant ainsi une meilleure visibilité de notre commune.

Comme nous nous y étions engagés, un conseil des sages a été créé en fin d'année 2022.

Nous avons mis en place des visites aux personnes isolées et vulnérables, et

organisé des après-midis d'animations intergénérationnelles.

L'année qui s'ouvre verra d'autres avancées, tout d'abord en termes de sécurité, avec les aménagements de la RD 204 (route de Besné et au niveau de l'Hôtel-Rigaud).

La mise en place sur notre commune de la démarche de participation citoyenne, en partenariat avec la gendarmerie nationale et la préfecture, sera effective en février. Des Prinquelais référents se sont portés volontaires pour accompagner ce dispositif. Nous mettrons également en place des stationnements « zone bleue » dans le centre bourg.

Des travaux de réfection de la voirie vont être entrepris rue de Malnac, Lieu-dit Clas et sur d'autres voies communales. Nous procèderons au curage de la mare de la Mazière. Des solutions de gestion intégrées des eaux pluviales sur les espaces publics seront mises en œuvre.

Afin de réaliser des économies, nous entamerons l'indispensable rénovation de l'éclairage public. À l'école le Petit Prince, la production d'eau chaude sera dissociée de la chaudière. La réduction des coûts sera au cœur de nos actions sur cette année 2023.

Nous nous inscrirons dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) dont les objectifs essentiels sont de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts et les produits locaux dans les cantines.

Un marché de producteurs locaux verra le jour sur le site de l'Esurays au printemps.

La constitution d'un comité consultatif « tiers-lieu » visant à la réhabilitation de l'ancienne école du bourg va être mis en place.

Nous ferons, sur proposition du Conseil Municipal des Jeunes Citoyens, l'acquisition de jeux 6-12 ans qui seront installés sur notre aire d'équipements de loisirs.

Nous procèderons à la remise en état du parcours de santé à l'Esurays et enfin la première phase de restauration du Château de l'Esurays sera lancée.

Chères Prinquelaises et chers Prinquelais, au nom du conseil municipal, du conseil des sages et du conseil municipal des jeunes citoyens, je vous souhaite une excellente année 2023, emplie de partage, de joie, de chaleur humaine, de paix, de tolérance, de réussite et bien sûr de bonne santé. Soyez assurés de mon entier dévouement.

BONNE et HEUREUSE ANNÉE 2023.

Jean-Pierre BLANC
Maire de PRINQUIAU



Mairie de Prinquiau

Le nouveau CMJC en action



Candidats CMJC École Notre Dame du Sacré Cœur

Samedi 15 octobre, les CM1 des deux écoles de Prinquiau se sont déplacés en Mairie pour élire leurs représentants au sein du CMJC (Conseil Municipal des Jeunes Citoyens).

Le taux de participation a été de 70 % !

Nous pouvons féliciter tous les candidat(e)s pour leur belle campagne.

Les thématiques autour des questions environnementales ressortent nettement des programmes.

Bienvenue aux nouveaux élus du CMJC en classe de CM1 : Élixa, Éline, Louna, Janel, Maël, Eliott. Ils rejoignent leurs camarades élus du CM2.

Le nouveau bureau s'est réuni dès le 9 novembre ainsi que le 30 novembre 2022.

Dès leur mise en place, ils ont voté les nouveaux projets pour l'année 2023.

Nos jeunes élus ont souhaité solliciter tous les enfants des 2 écoles afin de recueillir leurs avis quant aux choix des jeux extérieurs pour la nouvelle aire de jeux de Prinquiau pour les 6-12 ans.

Ils souhaitent, en lien avec des associations caritatives, mener des actions soit pour la protection des animaux et/ou l'aide aux personnes en difficultés sociales (sans abri par exemple).

Ils aimeraient également solliciter le Département pour la sécurisation des aubettes de bus sur différents secteurs de la commune.

Le CMJC veut renouveler l'opération « Nettoyons la nature » mais également sensibiliser la population afin de limiter la prolifération des déchets.

Par ailleurs, nos jeunes élus souhaiteraient étendre l'action menée en 2022 autour de la rencontre intergénérationnelle avec le Club des Aînés à l'ensemble de la population au profit des anciens et des parents de la commune.

Bien entendu, ils poursuivent leur participation à la Fête des Vacances qui a lieu début juillet au Domaine de l'Ecurays.

La présentation de leurs différents projets a eu lieu lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2022.

La Municipalité les remercie pour leur investissement.



Les élus du CMJC ont participé à la cérémonie du 11 Novembre par la lecture de 5 textes.

École Publique Le Petit Prince

Depuis la rentrée, l'école publique Le Petit Prince a investi ses nouveaux locaux rue de la Noue Mulette.

Voici ce qu'en pensent les élèves de CM1 :

- Les cours sont séparées donc on ne peut pas jouer avec les maternelles, mais on a plus d'espace et de jeux (city stade, parcours de bosses...). Certains trouvent ça dommage d'être séparés des petits mais pour d'autres c'est un avantage.
- Les couloirs sont un peu étroits, mais ce qui est bien c'est que nous sommes plus près de la cantine et on se mouille moins quand il pleut. Dommage que le préau soit un peu petit car nous n'avons pas de salle pour nous abriter sur le temps de midi.



- Pour venir et partir de l'école, c'est plus pratique pour les parents quand on a des petits frères et des petites sœurs.
- Les classes sont plus petites et il est difficile d'accueillir d'autres élèves en cas d'absence d'un enseignant, mais les couleurs sont belles et toutes les classes sont réunies. On a un étage plus lumineux que nos anciens sous-sols et en plus c'est moderne: il y a des volets électriques, des tableaux interactifs et des bandes magnétiques pour les affichages.
- Certains trouvent que l'école est trop grande et qu'on s'y perd mais cela nous prépare pour le collège.
- Maintenant le directeur est toujours là! C'est plus pratique pour lui aussi.

École Privée Notre Dame du Sacré Cœur

Cette année scolaire est déjà riche en projets et en rencontre. Nous poursuivons le système de parrainage avec une classe de « grands » qui parraine une classe de « plus petits » ainsi, parrains et filleuls se rencontrent régulièrement pour différentes activités (sortie automne à l'Esurays, atelier jeux de société, partage d'un goûter...).

Les CM ont particulièrement apprécié la journée du Patrimoine dédiée aux scolaires le 16 septembre dernier. Ils ont pu découvrir de l'intérieur le château de l'Esurays, une exposition sur les expressions fran-



çaise, participer à un atelier poterie et apprendre de nombreuses choses grâce à l'animation sur la préhistoire.

Des classes bénéficient d'Atelier Philo chaque lundi matin avec la participation d'une intervenante qui travaille avec eux sur des thèmes variés comme l'amitié, les différences garçons/filles, les émotions, ...

Un grand moment de partage également le vendredi 30 septembre avec la participation de tous les élèves aux Virades Scolaires.

À noter pour les CM1 et les CM2, le voyage scolaire d'avril prochain se déroulera dans le Périgord.

Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie de la Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers de Savenay du 26 novembre 2022



Journée du Patrimoine

En septembre dernier, se sont déroulées les Journées Européennes du Patrimoine sur le site de l'Escrurays. De nombreux prinquelais et visiteurs ont pu découvrir les animations mises en place principalement par l'association ARPE, en partenariat avec la municipalité.

Sous un beau soleil, différents prestataires sont venus présenter leur activité ou leur passion tout au long de la journée dans une ambiance conviviale.

Comme à son habitude, le château était ouvert à la visite et une surprise de taille était proposée, avec le passage dans les caves. Toujours à l'initiative de l'ARPE, les scolaires des deux écoles élémentaires de la commune sont venus sur place le vendredi pour

y faire un atelier de poterie.

Rendez-vous l'année prochaine, courant septembre pour une édition toute particulière, la 40^e édition des Journées Européennes du Patrimoine.



Mise en place d'une zone Bleue

Au cours du 1^{er} semestre 2023, le stationnement sera régleménté avec la création d'une zone bleue d'une trentaine d'emplacements dans le centre de Prinquiau, rue de Donges, rue de l'Église ainsi que le haut de la rue du Courtil Ballu.

Objectifs :

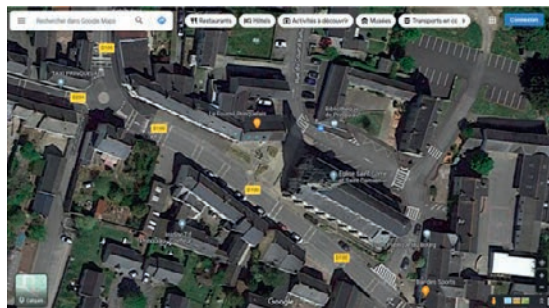
- Limiter le stationnement longue durée sur la voirie,
- Faciliter la rotation des véhicules,
- Favoriser le partage des places de stationnement.

Fonctionnement de la zone bleue :

- Stationnement classique : régleménté par un disque bleu,
- Stationnement gratuit et limité à 1 h 30 à compter de l'heure d'arrivée du véhicule,
- De 9 h 00 à 19 h 00, du lundi au samedi (sauf jours fériés et mois d'août).

Chaque conducteur laissant un véhicule en stationnement sur les places en « zone bleue » doit utiliser un **disque de stationnement** :

- Ce dernier doit être mis en évidence sur la face interne du pare-brise,
- Le conducteur doit positionner la flèche du disque de stationnement sur l'heure de son arrivée,
- Au-delà d'une heure et demie de stationnement, le conducteur doit déplacer son véhicule sous peine d'amende.



Il est interdit de faire apparaître sur le disque des indications inexactes.

Les indications du disque ne peuvent être modifiées avant que le véhicule n'ait quitté l'emplacement.

Stationnement résident :

- Régleménté par une carte pour les Prinquelais habitant dans ce périmètre.
- Stationnement gratuit et pour une durée réglementaire maximale de 24 heures (selon l'arrêté municipal en vigueur).
- Carte délivrée par la commune, à retirer à la Mairie. Une seule carte par foyer sera remise sur présentation de justificatifs.

Pour rappel : Un parking hors zone est disponible en contrebas de la rue de l'Église.

Rappel sens de stationnement :

En ville, le code de la route veut que l'on se gare dans le sens de la circulation, jamais en sens inverse :

Article R417-1 du Code de la Route :

- I. - En agglomération, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé par rapport au sens de la circulation selon les règles suivantes
- II. - Tout arrêt ou stationnement contraire aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Il suffit de jeter un œil en centre-bourg pour se rendre compte que cette règle est contournée par de nombreux automobilistes, par facilité ou... par méconnaissance.

Attention : se garer en sens inverse du sens de la circulation est une infraction au code de la route qui expose à une amende forfaitaire de 35 €.

Nous comptons sur votre vigilance quant au respect de cette réglementation.



Pacte de réduction d'énergie

Travaux rénovation énergétique

Cette année, la commune a engagé des travaux de rénovation énergétique sur ses bâtiments publics.

À cause de plusieurs spots d'éclairages défectueux dans la salle des sports, la totalité de l'éclairage a été remplacée par des LED, ce qui permettra une diminution de la consommation d'électricité.

La mairie, la salle des bruants ainsi que la salle des aînés ont pu bénéficier d'un remplacement des ouvertures.

Des sous-compteurs électriques ont été installés dans les deux salles, ce qui permettra de connaître la consommation réelle. Des sous-compteurs de calories ont été aussi mis

en place sur le réseau de chauffage de l'école publique. Le but étant de connaître au plus juste les besoins en énergie de chaque bâtiment et de choisir la taille et le mode de chauffage pour remplacer la chaudière au gaz actuelle.

Ces travaux sont financés en partie par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Une proposition sera faite prochainement par le syndicat de l'énergie de Loire-Atlantique (SYDELA) pour son éclairage public.



Salle des aînés



Curage

La commune a engagé des travaux de curage de ses canaux tertiaires dans le marais du Sud en s'associant aux travaux prévus par M. GARCION Frédéric.

Le marais est en zone Natura 2000, ce qui a nécessité un inventaire préalable des espèces protégées. L'inventaire réalisé par Franck MACÉ du Parc Naturel Régional de Brière a permis de recenser la présence de la Troscart des marais, espèce végétale protégée au niveau régional dans la plupart des canaux.

Avec l'autorisation de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer), les travaux ont pu être réalisés sur une première partie en suivant des règles proposées par le parc. Une seconde tranche de travaux va être proposée à la DDTM pour l'année prochaine.



Investissement

La Municipalité s'est portée acquéreur d'une pelle et d'un camion pour les services techniques de la commune.



Nouveau service : Visites aux personnes âgées

Le Centre Communal d'Action Sociale a démarré avec ses bénévoles, au mois de septembre, un service de visites aux personnes âgées.

À partir d'un listing qui avait été établi lors du premier confinement, les aînés ont été contactés au mois de mai, afin de savoir s'ils étaient intéressés par ce service. Les visites ont alors pu commencer. Les rendez-vous

sont fixés à leur convenance ainsi que la périodicité souhaitée dans la mesure des disponibilités de nos bénévoles.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, n'hésitez pas à téléphoner à la Mairie et nous prendrons contact avec vous.



De gauche à droite :
Annie PINON 4^e adjoint – Christiane DURANCE – Daniel JAGU – Linette BOISSIERE – Catherine MOTHAIIS
et Nadège LE CALVES (absente de la photo)

Repas des aînés

Après deux années d'interruption pour cause sanitaire, le traditionnel repas de Noël des Aînés, destiné aux personnes âgées à partir de 70 ans, a eu lieu le 17 décembre dans la salle du restaurant scolaire. Le menu de fête a été élaboré par le cuisinier. Nos jeunes élus du CMJC, ainsi que des élèves volontaires de CM1-CM2, ont participé au pliage des serviettes.

Ce repas a réuni 140 personnes et s'est déroulé dans la bonne humeur. Il a été animé par le duo Louiset et Chantal qui a su mettre de l'ambiance.

Les personnes qui n'ont pas souhaité venir à ce repas avaient le choix entre un colis de Noël ou un chèque-cadeau à valoir chez les commerçants de Prinquiau.





1 arbre 1 vie

Cette année, l'opération "un arbre une vie", portée par le Parc Naturel Régional de Brière, s'est tenue à Prinquiau dans le cadre magique du Domaine de l'Ecurays. Chaque année, le PNRB et les communes participantes à l'opération, offrent un arbre ou des arbustes aux enfants nés entre octobre 2021 et octobre 2022.

14 communes étaient présentes et représentées par leurs élus et techniciens. Prinquiau a pu distribuer à 24 familles un arbre ou un trio d'arbustes.

L'événement a fait venir 400 familles venant des quatre coins du territoire du Parc. Les familles pouvaient profiter des conseils de la Pépinière GICQUIAUD partenaire de l'événement et ont pu découvrir les associations comme l'ARPE, Terre d'Avenir et l'association des arbres remarquables.



Arbre des naissances

Le samedi 29 octobre, une dizaine de familles sont venues planter l'arbre des naissances des enfants nés en 2021.

Les familles concernées avaient été invitées à venir aider à la plantation d'un érable champêtre.

Cet arbre orne désormais l'allée du Château de l'Ecurays.

La Municipalité en a profité cette année pour signaler les arbres précédemment plantés sur la commune. Le plus ancien date de 2009.



Chantier participatif

Un chantier participatif pour la restauration de la tourbière du chêne Moisan a de nouveau été organisé cette année. Accompagnés de Solène SACRÉ, du conservatoire des espaces naturels et de David HAMON, conservateur bénévole, qui assure la bonne santé de la tourbière, le chantier s'est déroulé avec l'aide d'une dizaine de motivés.

Rappelons que la tourbière du chêne Moisan est l'une des



épépites de biodiversité de la commune de Prinquiau avec entre autres la présence de plantes carnivores comme la Drosera et de libellules à la saison des amours.

Règle sur l'installation de busage sur un fossé communal

Les fossés sont des ouvrages artificiels servant à l'écoulement des eaux. Ils sont destinés à assurer des fonctions d'intérêt privé ou d'intérêt général :

- drainage des parcelles, par l'écoulement de l'eau retenue en excès dans les terres, notamment pour permettre d'améliorer les usages des sols (activités économiques) telles que les cultures agricoles et les productions forestières ;
- évacuation des eaux de ruissellement présentes sur les chemins, rues, routes et autoroutes pour la sécurité de ses usagers.

Les demandes de particuliers concernant le busage de fossés pour améliorer l'accès des habitations ou des parcelles agricoles sont soumises à autorisation de voirie.

Les règles en matière de busage sont nécessaires pour conserver une visibilité sur l'évolution des fossés et anticiper leur entretien.

Le busage est permis sur une longueur de six mètres linéaires, permettant l'accès à la parcelle. Il ne doit pas permettre la création de places de stationnement. Les travaux de busage sont à la charge du demandeur. L'entretien des buses et des regards incombe au bénéficiaire de l'accès.

Aujourd'hui, la commune de Prinquiau connaît des problèmes d'inondations sur différents secteurs. Nous savons que lorsqu'une buse est installée, elle accélère la vitesse d'évacuation des eaux pluviales. L'évacuation rapide peut être vue comme une bonne chose pour certains, mais elle l'est beaucoup

moins du point de vue de l'habitant qui se trouve en aval. Celui-ci se retrouve rapidement avec une quantité trop importante d'eau qui va s'accumuler et causer des crues.

Il s'agit aujourd'hui de faire agir le principe de solidarité entre l'amont et l'aval de notre commune. Et c'est dans cette démarche, que **la commune n'autorise pas l'installation de nouvelles buses** dans la mesure où la parcelle dispose déjà d'un accès.

Pour toute pose de buses sans autorisation préalable par un particulier ou un professionnel, la commune exigera le retrait de celles-ci ou mandatera une entreprise à leur frais. La commune s'engage actuellement à réduire ses problèmes d'eaux pluviales, mais sans la compréhension et l'adhésion de ses habitants, tous ces efforts seront rendus inutiles si ces règles ne sont simplement pas respectées.



Article 640 du code civil

Création Loi 1804-01-31 promulguée le 10 février 1804

Les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés à recevoir les eaux qui en découlent naturellement sans que la main de l'homme y ait contribué.

Le propriétaire inférieur ne peut point élever de digue qui empêche cet écoulement.

Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur.

Embellissement

Nomination Fleurs et Paysages

22 communes engagées, Prinquiau récompensé.

Préserver la biodiversité, l'équilibre et la pérennité des territoires tout en embellissant les communes, c'est l'objectif du dispositif « Fleurs et paysages » organisé par le Département qui s'adresse à toutes les communes de Loire-Atlantique, afin de les accompagner dans leurs interventions en matière d'aménagement paysager et d'amélioration du cadre de vie des habitants.

À la suite de la visite de la commission conseil Fleurs et paysages en juin dernier, cette dernière a attribué à Prinquiau un « coup de pouce » pour sa valorisation paysagère. La commune est aussi retenue pour être accompagnée par Polleniz pour l'obtention du Label Terre Saine. Les coups de pouce sont décernés pour encourager les



Rémy Orhon, Vice-Président développement économique de proximité, économie sociale et solidaire, tourisme et président de la Commission conseil Fleurs et Paysages, Hélène Couteller, Adjointe à l'environnement et Patrice Perono, Technicien des espaces verts.

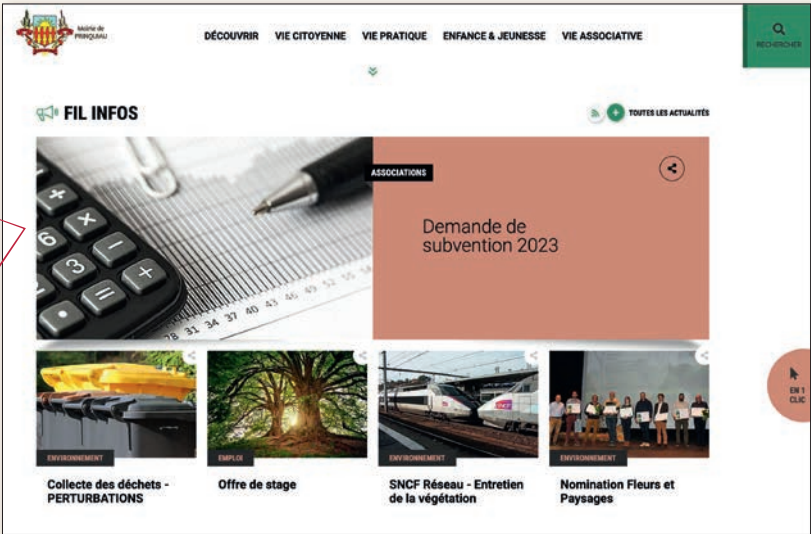
élus et techniciens des communes qui ont déjà mis en place de nombreuses actions (Jardin citoyen, zéro phyto depuis 2017, labyrinthe de Biodiversité, Atlas de la biodiversité, gestion différenciée).

Le nouveau site internet de la commune en fonctionnement !



Depuis quelques semaines, retrouvez sur <https://www.mairie-prinquiau.fr> toutes les informations officielles de notre commune, en complément de l'application IntraMuros déjà existante. Avec une refonte complète de l'outil, le site internet vous permet de mieux naviguer de pages en pages afin de trouver réponse à vos questions éventuelles.

Les parutions sont mises à jour régulièrement et de nombreux annuaires (associations, entreprises) sont disponibles.



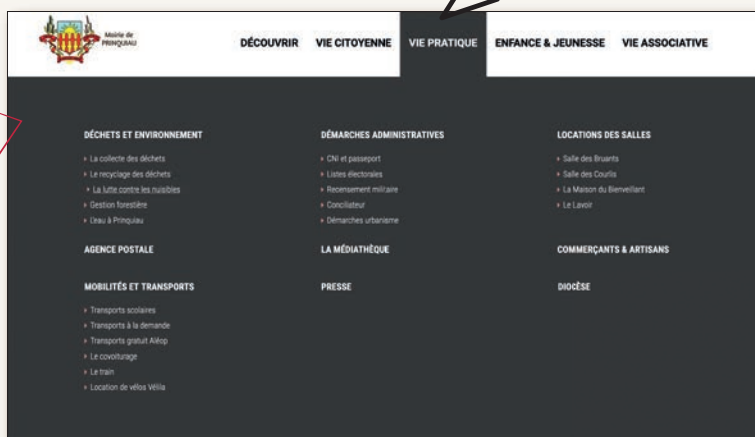
Vous souhaitez contacter un élu en particulier, connaître mieux nos services, toutes les informations sont inscrites pour vous permettre de connaître davantage votre ville.

Retrouvez également différents formulaires nécessaires au quotidien ainsi que les démarches administratives.



Un volet Enfance Jeunesse a été ajouté afin de permettre à chaque parent d'y trouver un ensemble d'informations sur les modalités scolaires et extrascolaires. De nombreux liens permettent d'accéder directement aux organismes en charge des différentes compétences.

Dans la rubrique Vie pratique, de nombreuses informations vous permettent de profiter au mieux des services communaux et de vos temps de loisirs. Les tarifs des salles disponibles à la location sont notamment publiés.



Bien entendu, afin de vous faciliter la navigation, un onglet recherche est mis en place sans oublier l'actualité communale et intercommunale dès la première page.

Amicale Laïque

Amicale Laïque Section anglais



La section anglais de l'amicale laïque comprend deux groupes. Les cours ont lieu chaque mardi pendant 1 h 15, début 19 h 00 pour l'un, 19 h 30 pour l'autre. Les personnes ont toutes appris l'anglais à l'école mais souhaitent en connaître davantage afin de le pratiquer au gré de divers voyages. L'ambiance très conviviale apporte une gaieté dans les groupes qui n'en sont pas moins studieux.

Action Cinématographique Amicale Laïque

Pour la 3^e année, Cinématographique scolaire aura lieu dans les classes de CM1 et CM2 de l'école publique Le Petit Prince en mars 2023.

Le Cinématographique scolaire est une action de sensibilisation auprès des enfants de CM1 et CM2 en utilisant le médium d'un film pour :

- Aborder des questions civiques et citoyennes ;
- Accompagner les enfants dans une démarche de compréhension et de réflexion ;
- Stimuler leur sens critique ;
- Favoriser le vivre ensemble ;
- Favoriser les échanges dans les familles.

Cette action s'inscrit dans le cadre des SECD (Semaines d'Education Contre le Racisme et les formes de Discriminations) qui se déroulent au mois de mars.

Encadrée par la FAL (Fédération des Amicales Laïques), cette action ne peut avoir lieu dans les écoles que si elle est menée par une Amicale Laïque. Elle se déroule en 2 temps :

- Visionnage d'un film par les enfants ;
- Débat d'une heure en classe, animée par un professionnel de la FAL et un bénévole de l'Amicale Laïque.

Les enfants comme les enseignants ont apprécié cette action et en redemandent. Le choix du film pour cette année est en discussion à la FAL.

Action « lire et faire lire » Amicale Laïque

La section « lire et faire lire » de l'Amicale Laïque fonctionne depuis 2010 dans notre commune.



Elle a fait sa rentrée dans les classes de GS, CP et CE1 de l'école publique Le Petit Prince au mois de novembre. Chaque semaine, nos 10 lecteurs retrouvent le même petit groupe de quatre enfants pour des lectures plaisir. Les livres lus proviennent de la bibliothèque de l'école. Les enfants peuvent ainsi en profiter à nouveau.

> Si vous souhaitez devenir bénévole merci de prendre contact avec l'Amicale Laïque.

Section Peinture Amicale Laïque



Après le départ de Pierrick TUAL, la section peinture de l'amicale Laïque a démarré son année en septembre avec une nouvelle professeure, Virginie STEEL. L'atelier peinture est à la fois un lieu d'apprentissage et de perfectionnement technique à l'art de la peinture, et un moyen d'intégration de nouveaux prinquellais.

> La prochaine exposition de la section peinture est prévue les 13 et 14 mai 2023 à la salle des bruants.

Section œnologie Amicale Laïque

À raison de 5 séances par an dans les 2 groupes d'œnologie, nous nous retrouvons pour découvrir la France et le monde à travers les cépages, la nature du sol, l'ensoleillement...

Se perfectionner dans l'association plat/vin est un atout que nous essayons de développer, ce qui peut être bien utile parfois. Le tout dans une ambiance conviviale.

Les dates des séances sont définies par les membres du groupe en fonction des disponibilités de chacun.

Pour le groupe du mardi, animé par Stephen GUERMEUR la 1^{re} séance a eu lieu le mardi 22 novembre. La prochaine a eu lieu le mardi 10 janvier.

Pour le groupe du mercredi, animé par Roselyne MERCIER, la 1^{re} séance a eu lieu le mercredi 23 novembre. Les prochaines dates pour 2023 sont les mercredis 18 janvier, 22 février, 12 avril, et 31 mai.

Si vous souhaitez nous rejoindre, il reste des places dans les deux groupes.

> **Contact :** amicalelaiqueprinquiau@gmail.com



Alors On Danse !

L'Association Alors On Danse a fait sa rentrée en septembre avec plus de 200 danseuses et danseurs !

Avec environ 70 adhésions supplémentaires par rapport à l'année dernière, les cours de Marie, notre animatrice en danse Modern Jazz font le plein ! Le gala se tiendra à la Scène des Marais de Saint-Joachim les 23, 24 et 25 juin 2023.

Tour à tour parés de rose pour « Octobre rose » puis déguisés pour fêter Halloween juste avant les vacances de la Toussaint, les cours de Marie proposent régulièrement un clin d'œil à l'actualité.

Cette année nous avons le plaisir de disposer, pour une partie des cours, de la salle des Bruants en complément de

la salle des Marouettes. Nous remercions la Municipalité de Prinquiau pour la mise à disposition de ces salles.

Pour accompagner cette belle évolution, notre association proposera désormais le DVD du gala, des t-shirts, des débardeurs et des gobelets floqués.

Toutes les informations pour la saison en cours (billetterie spectacle notamment) et les inscriptions pour la saison prochaine, seront disponibles sur les différents réseaux sociaux de l'association.

> **Facebook :** **ALORS ON DANSE**

Instagram : [association_alorsondanse](https://www.instagram.com/association_alorsondanse)

Mail : alorsondanse44260@gmail.com.



Refuge Anim'Toît

Le refuge Anim'toît est un espace dédié aux animaux abandonnés. Anim'toît a le rôle de refuge mais aussi de fourrière. Le refuge est ouvert au public le mercredi et samedi après-midi de 14 h 00 à 17 h 00.

Une fourrière est une structure « communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation ».

8 communes nous font confiance à ce jour : Prinquiau, Besné, Lavau-sur-Loire, La Chapelle Launay, Quilly, Corde-mais, Donges et Plessé - et nous les en remercions.

Anim'toît, ce sont des bénévoles engagés auprès de la cause animale, des partenaires à nos côtés pour les animations, des dons de nourriture, de matériaux et 3 cliniques vétérinaires pour répondre au plus près aux besoins en soins et en conseils pour nos pensionnaires.

En 2022, l'association a mis en place plusieurs animations : le cani cross, organisé en partenariat avec l'école Petit

Prince de Prinquiau, une balade moto qui a réuni plus de 160 participants, les portes ouvertes en octobre et

le traditionnel Noël des animaux le 18 décembre. En 2022, plus de 218 animaux ont trouvé une nouvelle famille : 195 chats et chatons et 23 chiens.

En 2023, un loto est prévu le 19 mars à Prinquiau, suivi du cani cross le 4 juin et d'une balade moto le 27 août.

Le refuge évolue grâce à des bénévoles impliqués chaque jour pour le bien-être des animaux abandonnés mais également grâce à des donateurs et des anonymes qui contribuent à l'évolution du refuge. MERCI

> **Contact :** **06 42 02 37 90**
animtoit@gmail.com



Méli Mélo mascotte du refuge



APEL-OGEC École Notre Dame du Sacré Cœur

L'année scolaire 2022-2023 a commencé par un changement dans les bureaux des associations OGEC et APEL. Les nouvelles présidentes Sandie DOUAY (OGEC) et Anne-Elisabeth PIÉ (APEL) remercient Elenn HABERKORN et Nolwenn JAGU pour leur investissement, leur travail et toutes les belles actions qui ont été réalisées.

L'OGEC assure la gestion financière de l'école et la mise en œuvre du projet éducatif et pastoral.

L'OGEC de l'école Notre Dame du Sacré Cœur fonctionne grâce à l'équipe enseignante, aux bénévoles, aux salariés et en collaboration avec le chef d'établissement.

Les membres et l'équipe enseignante sont en cours de réflexion sur la rénovation de l'école Notre Dame du Sacré Cœur et travaillent en collaboration avec un architecte sur le projet.

Enfin, l'OGEC en collaboration avec l'APEL, les parents de l'école et l'équipe éducative s'investissent chaque année pour offrir aux enfants une magnifique kermesse.

L'APEL a pour but de permettre un échange entre les parents et l'équipe pédagogique mais aussi de récolter des fonds pour réaliser les projets de l'année en cours et à venir.

La rentrée a débuté par les photos de classe. En octobre a eu lieu la Boum d'Halloween qui a beaucoup plu aux petits comme aux grands !

Les ventes de gâteaux Bijou ont continué, mais aussi de pizzas et de bouillottes pour subventionner la future classe découverte. Toute l'année nous louons aussi des costumes de la PS au CM2, pensez-y !

En décembre, les enfants ont pu retrouver ou découvrir la fête de Noël qui avait été annulée depuis deux ans à cause de la pandémie. L'équipe était impatiente et heureuse de reprendre ses actions.

C'est ensemble que les deux associations œuvrent pour le bien-être des enfants et l'amélioration de l'école.



La Confrérie Médiévale de l'Escourays

La Confrérie Médiévale de l'Escourays souhaite à tous les habitants de Prinquiau une bonne année 2023. Dans l'espoir que les perturbations que nous traversons tous disparaissent le plus rapidement possible.

Nous avons organisé en collaboration avec la Communauté de Communes Estuaire et Sillon et la mairie de Prinquiau, le campement médiéval en 2022. Nous espérons cette année vous offrir un choix plus varié, grâce à la mairie de Prinquiau qui devrait travailler sur le terrassement, au fond du terrain du verger du château. Grâce à ce gain de place et de confort pour les visiteurs, nous pourrions proposer plus d'activités pour les enfants et des démonstrations de tir à l'arc.

L'hiver fait bien entendu alléger le planning de campement ou de fête médiévale. Cependant, cette période charnière est l'occasion pour chacun d'entre nous de réviser et d'entretenir son matériel.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres avec de nouveaux projets, tels que les contes médiévaux pour enfants et le pain au Moyen Âge...

Désormais la base de notre association est solide et regarde sereinement le futur. Nous sommes toujours disponibles



pour collaborer avec d'autres associations prinquelaises dans le cadre d'activités sur la commune de Prinquiau ou ailleurs.

En espérant vous revoir le plus rapidement possible !

L'Association pour la Renaissance du Patrimoine de l'Esurays

L'ARPE peut faire un bilan très positif de l'année écoulée.

Les nombreuses animations auxquelles nos bénévoles ont participé avec entrain, se sont toutes déroulées dans une ambiance festive et constructive autour d'une idée commune : faire revivre le domaine !

Le partenariat entre l'ARPE, la Municipalité et la Fondation du Patrimoine, pour récolter les fonds nécessaires à la poursuite de la restauration du château, a parfaitement fonctionné. L'investissement de l'ARPE pour faire la promotion de cette recherche financière est aujourd'hui récompensé par le résultat de cette première année de collecte. Il y a encore du chemin à parcourir, mais l'intérêt que portent au château nos donateurs est très encourageant.

Le domaine de l'Esurays commence à sortir de l'ombre ! L'ouverture de la Maison du Bienveillant permet d'accueillir de plus en plus de groupes extérieurs à la commune. L'ARPE participe aussi à cette ouverture en accueillant des associations intéressées par le site.

Nos activités se portent aussi vers la biodiversité et la renaissance d'un patrimoine oublié : Le jardin médiéval de l'Esurays ! Un jardin sans culture, même s'il apporte calme et sérénité, ne permet pas d'imaginer sa fonction primaire : « nourrir les habitants ». Les bénévoles ont donc décidé de remettre quelques espaces du jardin en culture. Les plantes aromatiques mises en place au printemps 2022, malgré une année de sécheresse intense, ont magnifiquement poussées. Ce jardin à disposition de tous les visiteurs est également à disposition des écoles qui souhaitent éveiller les élèves à la biodiversité qui nous nourrit. Les arbres fruitiers ont également fait une belle poussée et d'ici quelques années vous permettront de profiter d'une pomme ou d'une poire, en passant dans le jardin de l'Esurays !

Un bémol cependant, les « matinées au jardin », organisées ponctuellement, n'ont pas fait le plein. Peu de Prinquelais ont adhéré au projet. Toutefois, le prélèvement



de plantes aromatiques à des fins personnelles a bien fonctionné. C'est aussi l'un des buts de cet espace partagé. Quelques incivilités ont également perturbé notre récolte de cucurbitacées anéantie en une soirée ! Le travail réalisé par des bénévoles, engagés au service de tous, mérite le respect. C'est aussi l'une des raisons pour laquelle nous recevons tous les scolaires de Prinquiau, lors des journées du patrimoine, afin, petit à petit, de transmettre l'intérêt de sauvegarder notre richesse locale.

L'association espère que l'année 2023 soit davantage propice à l'échange autour de ce projet de revitalisation du jardin, autrefois nourricier.

L'ARPE vous donne déjà rendez-vous pour sa randonnée pédestre le dimanche matin 19 mars et la matinée des adhésions le dimanche 16 avril. Vous pouvez nous rejoindre en participant à nos manifestations, ou en donnant un coup de main aux différents travaux de préservation et d'embellissement du site.

> Contact :

06 83 64 85 95

arpe.prinquiau@gmail.com





Credit photo : Xavier Durand

Prinquiau Musik

Vibra'sillon #8 : rendez-vous le samedi 20 mai 2023

Après une édition 2022 qui a signé le retour du festival, l'association Prinquiau Musik vous concocte le Vibra'sillon #8, samedi 20 mai 2023 au Domaine de l'Ecurays.

Côté programmation, rien n'est encore fixé à l'heure où nous écrivons ces lignes, mais une chose est sûre : l'ambiance sera festive !

En attendant, l'association vous accueille pour renforcer les différentes commissions. Les commissions Sponsoring (partenariats), Communication-presse, Programmation, Accueil (festivaliers/artistes/bénévoles), Bar-restauration, Logistique et Bricolage commencent à se réunir et il est encore temps de nous rejoindre.

De plus, le jour du festival, nous avons besoin d'un maximum de personnes pour accueillir le public, les artistes, servir au bar, aux points de restauration, vendre les Tiks (monnaie du festival) ...

Il est possible d'être bénévole une moitié de la soirée et d'être festivalier l'autre moitié ! Alors quels que soient vos centres d'intérêt et vos possibilités, vous êtes les bienvenus pour participer à l'organisation du festival et prendre part à son succès.

> Contact :

benevoles@vibrasillon.fr.

Facebook : Festival Vibra'Sillon

Instagram : vibra.sillon

Le site : www.vibrasillon.fr.

Club de pétanque

Le club de pétanque a terminé les entraînements pour la saison hivernale et les reprendrons le mercredi 1^{er} mars à partir de 16h00.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le samedi 26 novembre, le bureau est composé de : M. LEROUX Christian président, M^{me} LEROUX Jacqueline vice-présidente, M. HOUSAIS Frédéric secrétaire, M^{me} POIRIER Catherine secrétaire adjointe, M. LEROUX Patrick trésorier, M^{me} LEGROS Monique trésorière adjointe et de M. GRUAIS Claude membre.

Nous recherchons toujours des joueurs pour étoffer l'équipe, le club de pétanque est en effet ouvert à tous à partir de 10 ans.

Le club remercie la municipalité pour les travaux effectués sur le terrain et dans le bâtiment ainsi que les adhérents qui ont œuvré lors des concours.



> Contact : M. LEROUX Christian 06 62 56 66 47 ou plp.44260@laposte.net

Energym

Venez-vous amuser et transpirer avec L'association Energym Prinquiau créée en 2018, elle propose du Stretching, du Pound et de la Gym Tonique. Chaque activité à sa spécificité, le mieux c'est de venir essayer.

Si vous recherchez l'assouplissement et l'étirement des muscles en douceur accompagné d'un travail respiratoire, le Stretching est fait pour vous.

En revanche, si vous êtes plus à la recherche de l'activité la plus complète d'un point de vue cardio, renforcement-musculaire et étirement sur un rythme soutenu, l'association vous orientera vers la Gym Tonique.

Le Pound, quant à lui, séduira les adeptes de danse, de musique et de sport. Nouvelle discipline venant des États-Unis, elle est un mélange de Pilates et de Danse et se pratique avec deux bâtons pour ponctuer les mouvements.

Les inscriptions en cours d'année sont toujours possibles. Vous pouvez également faire un cours d'essai.

> **Contact :**

Facebook : Energym Prinquiau

06 79 28 98 03

energymprinquiau44@gmail.com

Ilot Sport

En novembre, la section Gym douce de l'Ilot Sport a fêté les 90 ans de sa doyenne Thérèse Queneau.

Depuis 36 ans, Thérèse n'a jamais arrêté la gymnastique et elle ne manquerait un cours sous aucun prétexte.

Comme Thérèse, notre association est en bonne santé en cette rentrée 2022-2023.

La section Gym douce compte 17 pratiquantes et 18 à la section Pilates !

> **Contact : Michèle MALARTIC au 06 13 81 66 30**



Le Savenay Malville Prinquiau Football Club

Le SMPFC est présent tout au long de la saison footballistique au stade du Champoulain de Prinquiau.

Nous avons commencé dès début septembre avec notre rassemblement U8/U9, avec les entraînements et avec nos matchs jeunes et seniors du week-end.

Le 1^{er} mai 2023 aura lieu notre traditionnel tournoi de sixte (ambiance et esprit sportif garanti).

Début juin 2022, nous avons pu profiter du magnifique site du Château de l'Escourays, pour notre fête du club qui a réuni plus de 200 licenciés, parents et bénévoles. Un grand merci à la municipalité et à l'association l'ARPE pour le site.

> **Contact :**

jy.flo.esnault@wanadoo.fr



Théâtre des Arlequins

Ils se remettent doucement de leur grosse fatigue pour être en forme lors des représentations qui auront lieu à la salle des Bruants le :

- Samedi 25 février 2023 à 20h30 ;
- Dimanche 26 février 2023 à 14h30 ;
- Vendredi 3 mars 2023 à 20h30 ;
- Samedi 4 mars 2023 à 20h30 ;
- Vendredi 10 mars 2023 à 20h30 ;
- Samedi 11 mars 2023 à 20h30.

Les réservations pour la pièce « Les acteurs sont fatigués » d'Éric ASSOUS sont possibles au 07 68 46 26 67 les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 14h00 à 19h00.

> **Contact :** theatreprinquiau@laposte.net



Association Prémaman et Prépapa



Pour rappel en France, sur 740 000 naissances par an, on compte 60 000 naissances prématurées. Près d'un bébé sur dix naît avant terme.

C'est ce qui est arrivé à Jessica Berthebaud et

son mari. Déjà parents de deux petites filles, rien ne laissait présager que leur bébé puisse naître après seulement 6 mois et demi de grossesse.

Deux ans après la naissance de Louni, Jessica se sent prête à aider d'autres parents qui connaissent la même épreuve. Elle a fondé une association d'écoute bienveillante avec la possibilité de rencontrer les parents qui en ressentiraient le besoin. Jessica va prochainement se rapprocher des hôpitaux de Nantes et Saint-Nazaire pour proposer ses services aux parents qui traversent ce douloureux parcours.

> **Contact :** 07 67 98 07 42

premamanetprepapa@gmail.com

Facebook : Prémaman et Prépapa

Terre D'Avenir

Les oiseaux en hiver :

Comment aider les oiseaux à fréquenter votre jardin ?

Si vous plantez des arbres ou arbustes d'essences locales (voir le *Guide des plantations pour nos paysages de Brière* du Parc Naturel Régional de Brière) dans votre jardin, ils constitueront des sites de nidification aux oiseaux au printemps.

Un jardin où l'on laisse les fleurs monter en graines et les plantes se ressemer naturellement profitera aux oiseaux. On évitera l'utilisation des pesticides qui peuvent empoisonner les oiseaux ou détruire les insectes qui leur servent de nourriture.

Comment les aider pendant l'hiver ?

De novembre à mars, il est conseillé de nourrir les oiseaux de son jardin car leurs ressources naturelles diminuent. Vous pouvez leur installer une mangeoire trémie ou un plateau couvert. Les graines de tournesol sont particulièrement appréciées par les mésanges et les sitelles. Vous



Un merle noir mâle à l'abreuvoir

Crédit photo : Christian Milient

pouvez également réaliser un mélange de graisse végétale (type graisse à frites) non salée avec des graines de tournesol dans un petit pot suspendu.

Les oiseaux ont aussi besoin de boire de l'eau. Leur aménager un petit abreuvoir dans un plat ou une assiette creuse les aide à survivre. Pendant les périodes de gel, penser à mettre de l'eau légèrement tiède et à la remplacer régulièrement.

> **Contact :** terredavenir@laposte.net • 06 33 91 83 39



*L'ensemble des élus du Conseil Municipal,
tous groupes confondus,*

*souhaite à toutes les Prinquelaises
et tous les Prinquelais
une excellente nouvelle année 2023!*

*Que cette année soit synonyme de santé
et pleine de réussite
dans tout ce que vous entreprendrez!*

Très bonne année et prenez soin de vous!

Les élus municipaux

Nouveau sur la commune

Une Coach sportive sur la commune !

J'ai découvert le Pilates en 2014 et plus généralement le sport comme vecteur de bien-être et de santé.

À la suite d'une reconversion professionnelle en 2019, j'obtiens un CQP ALS AGÉE et un Matwork 1 de Pilates. Je commence alors à enseigner le Pilates en association tout en poursuivant ma formation par un BPJEPS Activités de la forme. Aujourd'hui, je suis coach sportive diplômée d'Etat agréée "service à la personne".

Installée à Prinquiau depuis quelques mois, je propose des cours à domicile : remise en forme, perte de poids, gym adaptée et Pilates. Je travaille dans la bonne humeur et la bienveillance avec l'objectif que chacun retrouve,

grâce au sport, santé et bien-être. En parallèle, je continue ma formation en Pilates classique, sur tapis et machines, avec l'envie d'ouvrir un studio de Pilates dans les alentours.

Madame Julie Galfard

> Coach sportive

Pilates et remise en forme

07 66 55 98 61

julie.coachsportive44@gmail.com



Detect'o Ouest

Detect'O ouest est une entreprise spécialisée dans la recherche de fuite d'eau, basée à Prinquiau et rayonnant sur 150 km aux alentours.

Nous réalisons des détections de fuite d'eau non destructive (sans faire de dégâts supplémentaires). Grâce à notre matériel, nous pouvons également réaliser des cartographies de réseaux et de la vérification de canalisations.

Le saviez-vous ?

La moyenne des fuites d'eau sur le réseau français est de 2 m³/jour/km de canalisation. Le réseau compte 878 000 km. Il est temps, au vu des dernières conditions météorologiques et de la crise énergétique de s'en occuper.

Monsieur Nicolas MOREAU - Gérant



> contact@detecto-ouest.fr

09 80 99 35 59

<https://www.detecto-ouest.fr>

Naturopathe



Préparatrice en pharmacie, j'ai ressenti le besoin d'enrichir mes connaissances en me spécialisant en homéopathie, huiles essentielles et Fleurs de Bach. Tout au long de mon expérience professionnelle en officine, j'ai pu prendre conscience de l'importance du pouvoir des plantes et des compléments naturels. Pour cette raison, j'ai décidé de m'orienter vers les médecines naturelles et me former en naturopathie.

Médecine avant tout préventive, la naturopathie vise à maintenir et/ou rétablir la santé par des moyens naturels.

Grâce à ces 2 formations, j'ai acquis une bonne connaissance des pathologies mais aussi des médicaments et leurs contre-indications. Je suis bien consciente des limites de ces 2 pratiques.

Je me mets à votre service pour vous conseiller et vous accompagner à l'aide de méthodes naturelles, notamment pour les pathologies suivantes :

- Stress, anxiété
- Troubles émotionnels
- Troubles du sommeil
- Les pathologies infectieuses mineures, ORL, digestives...
- Douleurs articulaires, musculaires, inflammatoires
- Problèmes digestifs (douleurs, nausées, constipation, diarrhées...)

C'est donc avec grand plaisir que je vous accueillerai dans mon cabinet afin de vous accompagner.

Stéphanie POHARDY

> **Contact : 06 18 51 04 98**

pohardystephanie@gmail.com

25, la Tremblais à Prinquiau



Aux Bouquets D'Antoan Flower truck

Vendredi : de 16h30 à 19h30 (en face de La Poste) ;

Samedi : de 10h00 à 13h00 (en face de La Poste) ;

Dimanche : de 10h00 à 13h00 (sur le parking du magasin Proxi).

> Contact :

antoinefleuriste.prinquiau@gmail.com

06 11 83 95 55

Erratum

Sur le bulletin municipal n° 45 paru à l'automne dernier, le numéro de téléphone de l'entreprise de réparation, de retouche et de repassage Fil'à Sonia était incomplet. Madame Sonia LOIRET est joignable au 06 63 85 06 14.

Les aidants

**Vous aidez un proche ?
Et vous qui vous soutient ?**

aidants44.fr

En **Loire-Atlantique**,
pour vous **INFORMER** et vous **ORIENTER**

02 51 80 30 19

Loire-Atlantique

**MON PÈRE EST MALADE. JE M'EN OCCUPE.
MAIS QUI PEUT M'AIDER POUR
LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?**

**MON MARI SOUFFRE DE TROUBLES DU
COMPORTEMENT. JE SUIS À SES CÔTÉS.
MAIS JE NE SAIS PAS TOUJOURS
COMMENT RÉAGIR ?**

**MA FILLE A UN HANDICAP.
NOUS SOMMES LÀ POUR ELLE.
MAIS OÙ TROUVER DES AIDES FINANCIÈRES
POUR FAIRE FACE ?**

**MA TANTE EST EN DIFFICULTÉ
JE VEILLE SUR ELLE.
MAIS COMMENT ADAPTER MA VIE
PROFESSIONNELLE À MON RÔLE D'AIDANT ?**

**Avec aidants44.fr, informez-vous sur vos droits
et trouvez des solutions près de chez vous :
répit, aides à domicile, groupe de paroles, sorties...**

Udaf
Loire-Atlantique

Union départementale des Associations Familiales de Loire-Atlantique

02 51 80 30 00 aidants44@udaf44.asso.fr udaf44.fr

Avec le soutien de :

cnsa **Carsat** **Loire-Atlantique** **AGIR LA MOUVILLE**

Semaine bleue

Goûter spectacle au Royam

Dans le cadre de la semaine bleue, la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, en partenariat avec les CCAS des communes, a offert aux aînés (à partir de 60 ans), un goûter spectacle au Royam à Savenay l'après-midi du 13 octobre. 33 personnes de Prinquiau étaient présentes.

Le spectacle cabaret a été très apprécié avec ses danseuses aux costumes magnifiques, riches en couleur, ainsi que le répertoire du chanteur danseur. Pendant le goûter, des échanges amicaux ont pu se faire avec les habitants des autres communes.



La Mission Locale Rurale du Sillon



La Mission Locale propose gratuitement un accompagnement global et personnalisé pour les jeunes de 16 à 25 ans afin de faciliter leur insertion dans tous les domaines: emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé...

Elle peut mobiliser différents dispositifs :

- Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ;
- Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).

La Mission locale organise de nombreux ateliers et animations comme des visites d'entreprises, des ateliers pour mieux communiquer et prendre confiance en soi, des aides à la recherche d'emploi, etc.

Elle anime un réseau de partenaires locaux pour trouver les solutions appropriées à la situation de chaque jeune: entreprises, organismes de formation, services santé, de logement et d'action sociale, associations.

Focus : L'obligation de formation

Depuis la rentrée 2020, la loi « Pour une école de la confiance » instaure une obligation de formation pour tous les jeunes de 16 à 18 ans.

En effet, pour préparer l'avenir et trouver la bonne orientation, de nombreux dispositifs existent comme l'apprentissage, le service civique, les écoles de la 2^e chance, etc.



Tous les acteurs de l'éducation, de l'insertion sociale et professionnelle travaillent ensemble pour que chaque jeune trouve sa place.

Retrouvez toutes les animations sur le site de la Mission Locale.

> Contact :

Site : ml-sillon.org

Facebook : [missionlocaleruraledusillon](https://www.facebook.com/missionlocaleruraledusillon)

Mail : contact@ml-sillon.org

02 40 01 55 84

Séance du conseil municipal du 12 septembre 2022

Le conseil municipal :

- **Décide** de retenir l'offre du Centre Automobile de l'Étoile RENAULT concernant l'achat d'un camion neuf Renault Master pour un montant de 38 740,00 € TTC.
- **Approuve** la décision modificative n° 2 d'un montant de

16 700 € en section de fonctionnement et 17 000,00 € en section d'investissement.

- **Adopte** le protocole d'accord relatif à l'organisation et à l'aménagement du temps de travail des agents de la Commune de PRINQUIAU.

Séance du conseil municipal du 6 octobre 2022

Le conseil municipal :

- **Prend acte** de l'installation de Monsieur RETTIG Philippe, conseiller municipal
- **Approuve** l'extension du périmètre du Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique à l'ensemble du territoire de la CCES à compter du 1^{er} janvier 2023.
- **Prend acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau du service public d'eau potable et du rapport d'activités CCES 2021
- **Valide** le programme de travaux de restauration du château de l'Esurays pour un montant estimatif de 1 160 200 € TTC (frais de maîtrise d'œuvre et frais annexes compris) et autorise le lancement du marché de maîtrise d'œuvre
- **Approuve** et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de prestation de services à passer avec la CCES pour l'assistance à la passation du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration du château de l'Esurays (coût : 2 903,45 € TTC)
- **Approuve et autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de financement avec le Club des Mécènes de Loire Atlantique de la Fondation du Patrimoine qui apporte une aide financière de 20 000,00 € pour la 1^{re} phase de travaux de rénovation du château de l'Esurays

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le marché avec les compagnies d'assurance retenues par le CAO (commission appel d'offres) :

- Lot 1 : Assurance des Dommages aux biens : SMACL - 6 770,55 € TTC/an

- Lot 2 : Assurance des Responsabilités et des risques annexes (RC et protection juridique) : SMACL - 2 676,46 € TTC/an

- Lot 3 : Assurance des véhicules et des risques annexes + auto-collaborateurs : SMACL - 2 121,51 €

- Lot 4 : Protection fonctionnelle agents/élus : SMACL - 127,92 € TTC

- Lot 5 : Assurance des prestations statutaires : GROUPAMA - Taux : 4,23 % - IRCANTEC : Taux : 1 %

- **Décide** de créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint administratif pour effectuer des missions administratives polyvalentes dont la communication à raison de 28h/35 par semaine

- **Accepte** de céder l'ancien camion Renault Master pour 1 200 €

- **Procède** à l'élection de nouveaux administrateurs élus du CCAS suite à la démission de Madame VINCE Pascale. Ont été élus : Annie PINON - Cindy DAVID - Stéphanie OLIVIER - Antoine JOGUET - Philippe RETTIG

Séance du conseil municipal du 17 novembre 2022

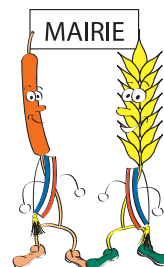
Le conseil municipal :

- **A mis à jour** les commissions communales et comités consultatifs, et les représentations intercommunales suite aux démissions d'élus.
- **Approuve** les modifications des statuts du Sydela pour prendre en compte le changement de dénomination sociale du Syndicat et de clarifier les compétences transférées.
- **Adopte** le principe de reversement de 1.00 % de la part communale de taxe d'aménagement à la Communauté Estuaire et Sillon

- **Accepte** d'adopter la nomenclature M57 dès le 1^{er} janvier 2023 et a délibéré sur la mise en place de la fongibilité des crédits, les modalités de gestion des amortissements et le règlement budgétaire et financier.

- **Approuve** la décision modificative n° 3 d'un montant de 5 200 € en fonctionnement et de 2 600 € en investissement.

- **Approuve** les tarifs communaux applicables au 1^{er} janvier 2023 :



TARIFS SALLES

Salle polyvalente loisirs

Utilisation	Locaux	TARIFS 2022			TARIFS 2023 Proposition commission des finances			TARIFS 2023 VOTE CM		
		Association*	Particulier	Particulier Hors Com.	Association*	Particulier	Particulier Hors Com.	Association*	Particulier	Particulier Hors com.
Manifestation ou Réunion - 3 heures***	Bar seul	Gratuit **	25 €	37 €	Gratuit **	25 €	37 €	Gratuit **	25 €	37 €
	Bar avec salle	Gratuit**	20 €	30 €	Gratuit**	20 €	30 €	Gratuit**	20 €	30 €
	Bruants - 1	Gratuit**	80 €	120 €	Gratuit**	80 €	120 €	Gratuit**	80 €	120 €
	Courlis - 2	Gratuit**	40 €	60 €	Gratuit**	40 €	60 €	Gratuit**	40 €	60 €
	Cuisine	Gratuit**	40 €	60 €	Gratuit**	40 €	60 €	Gratuit**	40 €	60 €
Location pour la journée (Jusqu'à 4 heures du matin) ****	Bruants - 1	Gratuit**	240 €	360 €	Gratuit**	240 €	360 €	Gratuit**	240 €	360 €
	Courlis - 2	Gratuit**	120 €	180 €	Gratuit**	120 €	180 €	Gratuit**	120 €	180 €
	Bar seul	Gratuit**	50 €	75 €	Gratuit**	50 €	75 €	Gratuit**	50 €	75 €
	Bar avec salle	Gratuit*	40 €	60 €	Gratuit*	40 €	60 €	Gratuit*	40 €	60 €
	Cuisine	Gratuit**	120 €	180 €	Gratuit**	120 €	180 €	Gratuit**	120 €	180 €
Location forfait 2 jours (jusqu'à 20 heures la 2 nd journée) ****	Bruants - 1	Gratuit**	360 €	540 €	Gratuit**	360 €	540 €	Gratuit**	360 €	540 €
	Courlis - 2	Gratuit**	180 €	270 €	Gratuit**	180 €	270 €	Gratuit**	180 €	270 €
	Bar seul	Gratuit**	75 €	112 €	Gratuit**	75 €	112 €	Gratuit**	75 €	112 €
	Bar avec salle	Gratuit*	60 €	90 €	Gratuit*	60 €	90 €	Gratuit*	60 €	90 €
	Cuisine	Gratuit**	180 €	270 €	Gratuit**	180 €	270 €	Gratuit**	180 €	270 €
Réunion association commune	Les aigrettes (ancien presbytère)	Gratuit	NC	NC	Gratuit	NC	NC	Gratuit	NC	NC
	Les pluviers (ex cantine)	Gratuit	NC	NC	Gratuit	NC	NC	Gratuit	NC	NC
Prestations annexes	Podium 30 m ² 15 panneaux de 2 x 1 m	Gratuit	2 € les 2 m ²	3 € les 2 m ²	Gratuit	2 € les 2 m ²	3 € les 2 m ²	Gratuit	2 € les 2 m ²	3 € les 2 m ²

* Association dont le siège social est sur la commune, siège hors commune si association à but non lucratif et à but social et humanitaire. Le cas échéant 15 € de l'heure (proposition commission finances : 15 € - Vote du CM : 15 €)

** Pour les manifestations à but lucratif (entrées, consommations payantes, ventes, loto, etc.), les associations bénéficient de 3 mises à disposition des salles à titre gratuit, au-delà : application demi-tarif de location demandée aux particuliers de la commune. (Proposition de la commission finances : 4 mises à disposition à titre gratuit – Vote du CM : 4 mises à disposition à titre gratuit)

*** Selon disponibilité des salles, mise à disposition gratuite à la famille pour sépulture

**** Location Bruants + Courlis + cuisine : remise de 10 %

Salle des aînés

Si aucune salle disponible :

Réservée aux seules personnes domiciliées sur la commune et uniquement pour réunion – Tarif salle des Courlis

Domaine de l'Ecurays

LAVOIR		2022	TARIFS 2023 Proposition commission finances	TARIFS 2023 VOTE DU CM
Emplacement pour installation structure amovible à partir de 100 m²	Particuliers commune	75 €/jour	75 €/jour	75 €/jour
	Particuliers et associations hors commune	115 €/jour	115 €/jour	115 €/jour
Mise à disposition du lavoir et toilettes	Particulier commune	20 €/jour	30 €/jour	30 €/jour
	Particulier et associations hors commune	30 €/jour	45 €/jour	45 €/jour
Mise à disposition du lavoir et toilettes Forfait 2 jours	Particulier commune	30 €	45 €	45 €
	Particuliers et associations hors commune	45 €	67 €	67 €

MAISON DU BIENVEILLANT		Tarifs 2022	TARIFS 2023 commission finances	TARIFS 2023 VOTE CM
Manifestation ou réunion - de 3 heures	Particuliers commune	60 €	60 €	60 €
	Particuliers et associations hors commune	90 €	90 €	90 €
	Association communale (*) (**)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Location journée (Jusqu'à 4 heures du matin)	Particulier commune	180 €	200 €	200 €
	Particuliers et associations hors commune	270 €	300 €	300 €
	Association communale (*) (**)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Location forfait 2 jours	Particuliers commune	270 €	300 €	300 €
	Particuliers et associations hors commune	405 €	450 €	450 €
	Association communale (*) (**)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Sonorisation	Particuliers commune	1 jour : 30 € 2 jours : 40 €	FORFAIT 30 €	FORFAIT 30 €
	Particuliers et associations hors commune	1 jour : 30 € 2 jours : 40 €	FORFAIT 45 €	FORFAIT 45 €
	Association communale (*) (**)	1 jour : 30 € 2 jours : 40 €	GRATUIT	GRATUIT

Les tarifs en vigueur au jour de la réservation ne subiront pas d'éventuelles évolutions de prix décidés par le Conseil Municipal.

* Associations dont le siège social est sur la commune, siège hors commune si association à but non lucratif et à but social et humanitaire

** Pour les manifestations à but lucratif, les associations bénéficient de 3 mises à disposition de la salle à titre gratuit, au-delà : application du demi-tarif de location demandé aux particuliers de la commune.

(Proposition de la commission finances : 4 mises à disposition à titre gratuit – VOTE DU CM : 4 mises à disposition)

Chèques caution pour l'ensemble des locations des salles municipales

- pour dommages occasionnés à la salle : **700 €**
- pour rangement et ménage non effectués correctement : **100 €**
- pour location du matériel de sonorisation : **300 €**

TARIFS CIMETIÈRE

Concessions cimetière		Tarifs 2022	TARIFS 2023 Proposition commission finances	TARIFS 2023 VOTE DU CM
Caveau :	15 ans	55,00 €	60,00 €	60,00 €
	30 ans	110,00 €	110,00 €	110,00 €
Columbarium :	15 ans	375,00 €	300,00 €	300,00 €
	30 ans	515,00 €	450,00 €	450,00 €
Cave urne :	15 ans	40,00 €	60,00 €	60,00 €
	30 ans	80,00 €	110,00 €	110,00 €
Caveaux et caves urnes		Tarifs 2022	TARIFS 2023 Proposition commission finances	TARIFS 2023 VOTE DU CM
Caveaux 2019		1 580,00 € (TVA non applicable)	1 580,00 € (TVA non applicable)	1 580,00 € (TVA non applicable)
Caveaux 2022		1 620,00 € (TVA non applicable)	1 620,00 € (TVA non applicable)	1 620,00 € (TVA non applicable)
Caves urnes 2019		264,00 € (TVA non applicable)	264,00 € (TVA non applicable)	264,00 € (TVA non applicable)

AUTRES TARIFS DIVERS

	Tarifs 2022	TARIFS 2023 Proposition commission finances	Tarifs 2023 VOTE CM
Prêt de verres (en cas de casse ou perte)	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Photocopie noir et blanc	0,20 €	0,20 €	0,20 €
- associations et particuliers couleur A4	1,30 €	1,30 €	1,30 €
- associations et particuliers couleur A3	2,30 €	2,30 €	2,30 €
Vente de bois			
Le stère de bonne qualité	40,00 €	50,00 €	50,00 €
Le stère de moyenne qualité	30,00 €	NC	NC
Le stère sur pied	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Vente boissons (licence IV appartenant à la commune)			
- Boissons chaudes non alcoolisées	0,50 €	0,50 €	0,50 €
- Boissons froides non alcoolisées	0,50 €	0,50 €	0,50 €
- Verre vin, verre de cidre	1,00 €	1,00 €	1,00 €
- Apéritifs, Bière	2,00 €	2,00 €	2,00 €

TARIFS DROITS DE PLACE ET REDEVANCES

	Tarifs 2022	TARIFS 2023 Proposition commission finances	Tarifs 2023 VOTE CM
Droit place régulier			
Sans électricité	5 €/mois	5 €/mois	5 €/mois
Avec électricité	7 €/mois	8 €/mois	8 €/mois
Droit place occasionnel			
Sans électricité	5 €/emplacement	5 €/emplacement	5 €/emplacement
Avec électricité	7 €/emplacement	8 €/emplacement	8 €/emplacement

- **Accepte** la tarification spéciale COVID pour que l'association FESTIV'PRINQUIAU puisse bénéficier de 4 mises à disposition gratuites des salles municipales au lieu de 3
- **Approuve** le règlement d'utilisation des salles municipales, de la Maison du Bienveillant et du projet de convention à passer avec les associations dans le cadre de la mise à disposition des locaux communaux
- **Approuve** le règlement intérieur du Conseil des Sages

- **Approuve** la mise en place de dispositif « participation citoyenne » sur le territoire de la commune et autorise Monsieur le Maire à signer avec le Préfet, la Gendarmerie, la convention à intervenir
- **Accepte** de céder 95 m² de délaissé de voirie rue de la Touche aux propriétaires riverains au prix de 10 € le m².

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2022**NAISSANCES**

FLIPPOT ROUSSEL Marin 1^{er} septembre
 ORHAN Cassy 10 septembre
 BEN FREDJ Ulysse 3 novembre
 BAILLET Chloé 24 novembre
 BABIN Nino 1^{er} décembre
 TOTI Côme 12 décembre
 ELOI Lyana 15 décembre

Le nombre pour cette période est de 10 naissances cependant certains parents n'ont pas souhaité d'information dans la presse.

DÉCÈS

BUGEON Léone née BENOIST 6 septembre
 VIAUD Jean-Pierre 25 septembre
 COLOMBERT René 16 octobre
 COCHARD Jean-Pierre 20 décembre

**MARIAGES**

LE GALL Julien - GARCIAU Claire 1^{er} octobre
 HALIN Mickaël - LE CAM Émilie 8 octobre
 BALUAS Joël - AUMONT Mauricette 8 octobre
 VACHON Jean-Philippe - MAILLET Charlotte 29 octobre

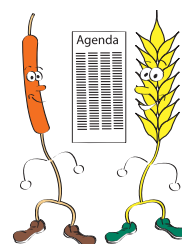


Le nombre pour cette période est de 8 mariages cependant quelques couples n'ont pas souhaité d'information dans la presse.

Agenda

Liste des manifestations prévues à la salle municipale, à l'Ecurays et autres pour les mois de **JANVIER – FÉVRIER – MARS – AVRIL – MAI ET JUIN 2023**

Sous réserve de modifications et annulations



JANVIER	
Samedi 21	VŒUX DU MAIRE à 11 heures - Salle des Bruants
Lundi 23	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes
Samedi 28	GALETTE organisée par BOOTS AND CHAPS - Salle des Bruants
Samedi 28	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CLUB DE LA DÉTENTE - Salle des Aînés
Mardi 31	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes
FÉVRIER	
Mercredi 1 ^{er}	DISTRIBUTION BACS JAUNES - CCES - Parking de la salle des Bruants
Jeudi 2	BÉBÉS BOUQUINEURS - réservé aux moins de 3 ans organisé par la Bibliothèque de Prinquiau Salle des Marouettes de 11 h 00 à 12 h 00
Jeudi 2	ATELIER VITALITÉ « pour bien vieillir » organisé par l'AGIRC ARRCO et la CARSAT – salle des Aînés
Vendredi 3	MERCI TÉLÉTHON organisé par l'EVP - salle des Bruants
Vendredi 3	DISTRIBUTION BACS JAUNES - CCES - Parking de la salle des Bruants
Samedi 4	DISTRIBUTION BACS JAUNES - CCES - Parking de la salle des Bruants
Lundi 6	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes
Jeudi 9	ATELIER VITALITÉ « pour bien vieillir » organisé par l'AGIRC ARRCO et la CARSAT - salle des Aînés
Samedi 11	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FESTIV'PRINQUIAU - Salle des Bruants
Samedi 25	REPRÉSENTATION THÉÂTRE DES ARLEQUINS - Salle des Bruants
Dimanche 26	REPRÉSENTATION THÉÂTRE DES ARLEQUINS - Salle des Bruants
Lundi 27	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes
MARS	
Jeudi 2	BÉBÉS BOUQUINEURS - réservé aux moins de 3 ans organisé par la Bibliothèque de Prinquiau Salle des Marouettes de 11 h 00 à 12 h 00
Jeudi 2	ATELIER VITALITÉ « pour bien vieillir » organisé par l'AGIRC ARRCO et la CARSAT - salle des Aînés
Vendredi 3	REPRÉSENTATION THÉÂTRE DES ARLEQUINS - Salle des Bruants
Samedi 4	REPRÉSENTATION THÉÂTRE DES ARLEQUINS - Salle des Bruants
Lundi 6	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes
Jeudi 9	ATELIER VITALITÉ « pour bien vieillir » organisé par l'AGIRC ARRCO et la CARSAT - salle des Aînés
Vendredi 10	REPRÉSENTATION THÉÂTRE DES ARLEQUINS - Salle des Bruants

Samedi 11	REPRÉSENTATION THÉÂTRE DES ARLEQUINS - Salle des Bruants
Lundi 13	COLLECTE DE SANG organisée par l'association DON DU SANG - Salle des Bruants
Mardi 14	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes
Jeudi 16	ATELIER VITALITÉ « pour bien vieillir » organisé par l'AGIRC ARRCO et la CARSAT - salle des Aînés
Samedi 18	HISTOIRE À CROQUER réservé aux 3-6 ans organisé par la Bibliothèque - Salle des Aigrettes
Dimanche 19	LOTO organisé par ANIM'TOIT - Salle des Bruants
Dimanche 19	RANDONNÉE organisée par l'ARPE - Ecurays
Du 20 au 31	OPÉRATION TOUTES POMPES DEHORS - Collecte chaussures usagées - Mairie
Lundi 20	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes
Jeudi 23	ATELIER VITALITÉ « pour bien vieillir » organisé par l'AGIRC ARRCO et la CARSAT - salle des Aînés
Jeudi 23	LES PRINQU'LOUPS - matinée du rien - Salle des Courlis
Vendredi 24	ACCUEIL DES NOUVEAUX PRINQUELAIS - Maison du Bienveillant
Samedi 25	LOTO organisé par l'APEL - Salle des Bruants
Dimanche 26	REPAS ET APRÈS-MIDI DANSANT organisé par FESTIV'PRINQUIAU - Salle des Bruants
Mardi 28	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes
AVRIL	
Lundi 3	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes
Jeudi 6	BÉBÉS BOUQUINEURS - réservé aux moins de 3 ans organisé par la Bibliothèque de Prinquiau Salle des Marouettes de 11 h 00 à 12 h 00
Vendredi 14	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EVP - Lavoir de l'Ecurays
Dimanche 16	PERMANENCE ADHÉSION ARPE - Lavoir de l'Ecurays
Du 17 au 28	ASSOCIATION LOISIRS JEUNESSE (ALJ) - CLSH domaine de l'Ecurays
Vendredi 21	TOURNOI DE PÉTANQUE organisé par la PETANQUE PRINQUELAISE au stade
Dimanche 23	REPAS ET APRÈS-MIDI DANSANT organisé par FESTIV'PRINQUIAU - Salle des Bruants
MAI	
Lundi 1 ^{er}	TOURNOI DE SIXTE organisé par le SMPFC - Stade
Mardi 2	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes
Jeudi 4	BÉBÉS BOUQUINEURS - réservé aux moins de 3 ans organisé par la Bibliothèque de Prinquiau Salle des Marouettes de 11 h 00 à 12 h 00
Vendredi 5	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARPE - Lavoir
Samedi 6	REPAS NÉPALAIS organisé par l'association NAMASTE - Salle des Bruants
Lundi 8	COMMÉMORATION VICTOIRE 1945 - rassemblement à la mairie (heure non communiquée) Verre de l'amitié Salle des Bruants
Mercredi 10	DISTRIBUTION BACS JAUNES - CCES - Parking de la salle des Bruants
Vendredi 12	TOURNOI DE PÉTANQUE organisé par la PÉTANQUE PRINQUELAISE au stade
Vendredi 12	DISTRIBUTION BACS JAUNES - CCES - Parking de la salle des Bruants
Sam 13/dim 14	EXPO PEINTURE organisée par la section peinture de l'Amicale Laïque - Salle des Bruants
Lundi 15	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes
Samedi 20	FESTIVAL VIBRA'SILLON organisé par PRINQUIAU MUSIK à partir de 18 h 00 - Site de l'Ecurays
Lundi 22	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes
Jeudi 25	COLLECTE DE SANG organisée par l'association DON DU SANG - Salle des Bruants
JUIN	
Jeudi 1 ^{er}	BÉBÉS BOUQUINEURS - réservé aux moins de 3 ans organisé par la Bibliothèque de Prinquiau Salle des Marouettes de 11 h 00 à 12 h 00
Vendredi 2	TOURNOI DE PÉTANQUE organisé par la PÉTANQUE PRINQUELAISE au stade
Samedi 3	BOURSE AUX LIVRES organisée par l'APEL - Salle des Bruants
Lundi 5	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes
Mercredi 7	MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX ET ANIMATIONS organisé par le Comité Environnement de la Mairie - Site de l'Ecurays
Vendredi 9	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANIM'TOIT - Salle des Courlis
Dimanche 11	REPAS ET APRÈS-MIDI DANSANT organisé par FESTIV'PRINQUIAU - Salle des Bruants
Vendredi 16	TOURNOI DE PÉTANQUE organisé par la PETANQUE PRINQUELAISE au stade
Vendredi 16	REPRÉSENTATION Section Théâtre de l'Amicale - Salle des Bruants
Samedi 17	KERMESSE ÉCOLE NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR à partir de 14 h 00 - Site de l'Ecurays
Dimanche 18	FÊTE DE L'ÉCOLE LE PETIT PRINCE - Site de l'Ecurays
Lundi 19	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes
Vendredi 23	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des PRINQU'LOUPS - Salle des Aigrettes
Mardi 27	Matinée PRINQU'LOUPS - Salle des Marouettes